



Annexe aux Instructions de Courses Trimarans WETA



ZOO REGATTA 2009

21 et 22 novembre 2009

à GOSIER

CERCLE SPORTIF DE BAS DU FORT (CSBF)

2. Emplacement du (des) tableau(x) officiel(s).

Case Nautique de la plage de La Créole Beach Hôtel Spa à Gosier

3. Modifications aux Instructions de course

Toute modification aux instructions de course sera affichée 30 minutes avant l'heure prévue pour le premier signal d'avertissement le jour où elle entrera en vigueur.

5.1 Programme des courses

- Vendredi 20 novembre de 8h à 16h : Séances de prise en main et d'entraînement sur les bateaux, suivant planning défini le jeudi.
- Samedi 21 novembre RV à 7h00 sur la plage de La Créole Beach Hôtel Spa au Gosier, 1^{er} départ à 8h
- Dimanche 22 novembre RV à 7h00 sur la plage de La Créole Beach Hôtel Spa au Gosier, 1^{er} départ à 8h

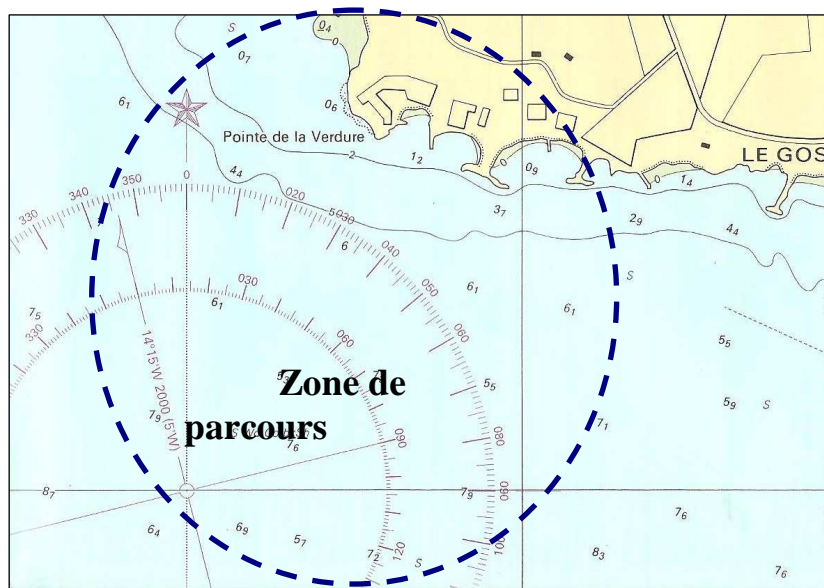
5.2 Heure du signal d'avertissement de la première course : 7h57 puis courses à suivre

5.4 Heure limite du signal d'avertissement le dernier jour : 18h

6. Définition des pavillons :

- Pavillon ROSE : Manche en solitaire
- Pavillon VERT : Manche sans Gennaker
- Pavillon JAUNE : Manche sans Foc
- Pavillon de classe : WETA préparatoire

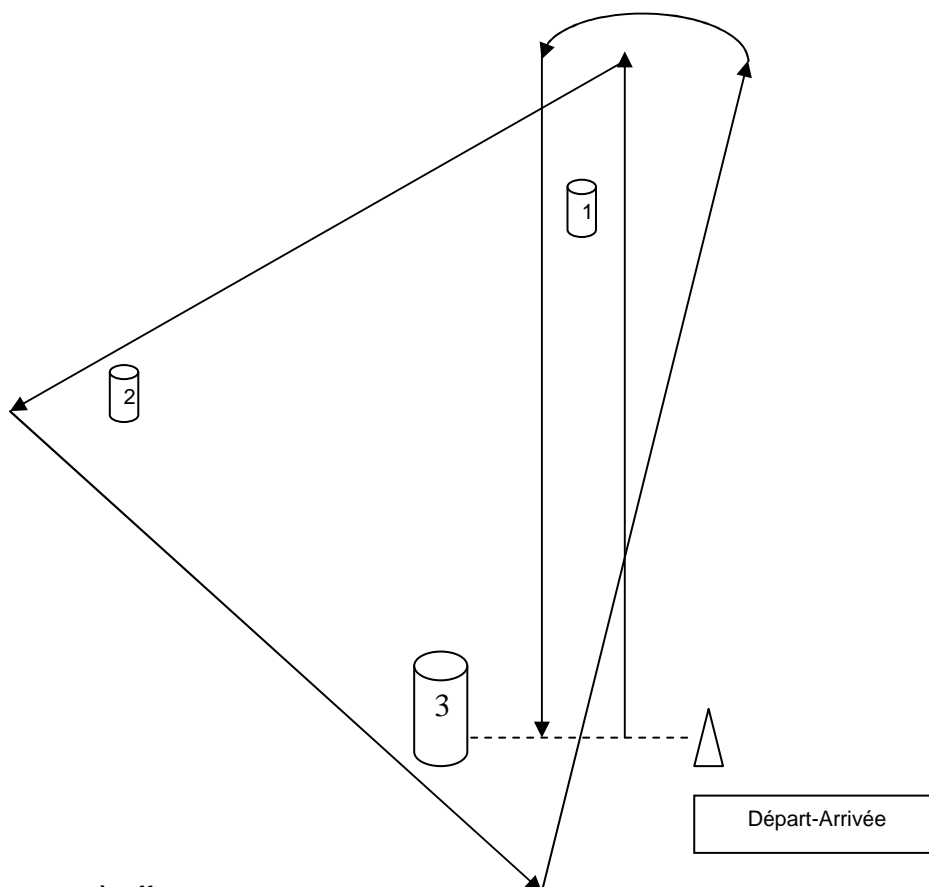
7. Définition de l'emplacement des zones de course.



8. Parcours

Parcours 1 : Départ - 1 - 2 - 3 - 1 – Arrivée Tout à Bâbord

Parcours 2 : Départ - 1 - 2 - Arrivée Tout à Bâbord



8.2 Signal identifiant le parcours à effectuer.

- Parcours 1 : Panneau 1
- Parcours 2 : Panneau 2

9.1 Définition des marques de parcours ou de dégagement.

- Marque 1 et 2 : Bouées cylindriques Jaunes ou blanches à bâbord
- Marque 3 : Bouée Bâton Jaune bâbord

9.3 Définition des marques de départ et d'arrivée.

- Marque de départ et d'arrivée : bouée bâton jaune

11. Départ.

11.2 Définition de la ligne de départ.

Elle sera matérialisée par le pavillon orange du bateau comité et la bouée bâton jaune de départ.

13. Définition de la ligne d'arrivée

Elle sera matérialisée par le pavillon orange du bateau comité et la bouée bâton jaune.

14. Système de pénalité

Le système de pénalité est défini par l'ADDENDUM Q

15. Temps cible et temps limites

Les temps cibles et les temps limites sont les suivants :

| Classe | Temps cible | Temps limite du premier pour finir | Temps limite du premier pour la marque 1 |
|--------|-------------|------------------------------------|------------------------------------------|
| WETA | 15 minutes | 25 minutes | 10 minutes |

- a. Temps cible précisé ci-dessus. Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation.
- b. Temps limite du premier bateau pour finir précisé ci-dessus.
- c. Temps limite du premier bateau pour passer la marque 1 : Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps limite précisé ci-dessus, la course sera annulée.

15.2 Délai pour finir après le premier : 3 minutes

16. Réclamations et demandes de réparation

L'ADDENDUM Q « règles de courses en flotte arbitrées sur l'eau » sera appliqué pour les incidents relatifs aux règles du chapitre 2 et à la RCV 31 ou 42, sauf la RCV14. L'addendum Q est modifié comme suit :

- Q2.1 : la dernière phrase est modifiée comme suit : Cependant, un WETA n'a pas besoin d'arborer un pavillon rouge, mais doit manifester son intention de réclamer par un lever de la main pendant trois secondes au minimum »
- Q2.3 : la première phrase est supprimée

17. Classement.

Le système de classement sera un classement au point :

- 1^{er} : 0,7 pts
- 2^e : 2 pts
- 3^e : 3 pts
- 4^e : 4 pts

Seuls les deux premiers équipages de chaque poule seront qualifiés pour les finales du dimanche matin. Pour la finale du dimanche après midi seuls les 2 premiers de chaque poule du dimanche matin seront sélectionnés.

18. Règles de sécurité : sans objet

Composition du corps arbitral.

- Président du comité de course : Claude VATRAN
- Président du jury : Jérôme CHEDEVILLE